

## ENTOMOLOGIE

### **Polyplax thamnomydis** sp. n.

(Insecta, Anoplura)

Nouvelle espèce d'Anoploure de la République Centrafricaine  
parasite du Rongeur Muriné *Thamnomyis rutilans* (Peters)

par **F.X. PAJOT**

Chargé de Recherches de l'ORSTOM en entomologie médicale  
Centre ORSTOM et Institut Pasteur de Bangui



#### I. — Matériel de description et provenance.

La femelle holotype (R 2284-3) et 3 femelles paratypes (R 2284-2, R 2284-6 et R 2284-7), le mâle allotype (R 2284-4) et 2 mâles paratypes (R 2284-1 et R 2284-5) ont été récoltés sur *Thamnomyis rutilans* (Peters), capturé aux environs de La Maboké, station expérimentale du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, près de M'Baïki (Lobaye) en République Centrafricaine.

L'holotype et l'allotype seront déposés dans la collection du Laboratoire d'Entomologie médicale (Service P. Grenier) à l'Institut Pasteur de Paris. 2 paratypes dans la collection du Dr P.T. Johnson et 2 paratypes dans la collection de l'auteur.

#### II. — Description.

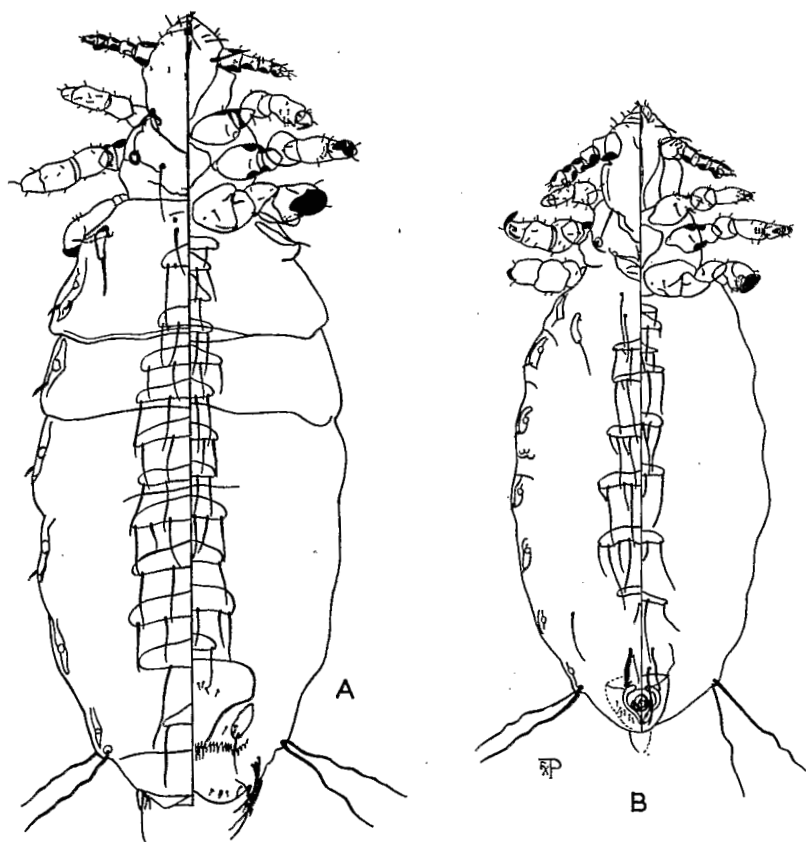
FEMELLE (fig. 1, A) :

*Tête* : La tête est 1,4 fois plus longue que large. Les bords latéraux céphaliques, derrière les antennes, convergent vers l'arrière. Angles post-antennaires nettement marqués.

*Thorax* : Moins long, mais nettement plus large que la tête, pourvu dorsalement, sur chaque moitié, de deux soies, l'une très proche du stigmate et l'autre légèrement au-dessous du niveau de ce dernier, mais plus médiane. La première est très petite ; la seconde, très longue, atteint le niveau de l'insertion de la première soie abdominale. Plaque sternale presque aussi longue que large (fig. 2, G). Pattes I petites, II plus grandes, III plus grandes que II avec une forte griffe sombre.

*Abdomen* : Tergites des segments 4 à 7 pourvus de deux plaques tergaes. Sternites des segments 2 à 7 pourvus de deux plaques sternales. Ces plaques, peu sclérosées, au contour souvent peu marqué, sont toutes d'une largeur (mesurée pour chaque plaque sur une droite perpendiculaire à l'axe antéro-postérieur du corps) inférieure à la moitié de celle du segment abdominal leur correspondant. Nombre de soies abdominales variable.

Soies abdominales dorsales			Soies abdominales ventrales		
Rangée	Holotype	Paratypes	Rangée	Holotype	Paratypes
1	2	2	1	3	2-3
2	2	2	2	4	4
3	4	4	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	4	4	5	5	5
6	4	4	6	4	4
7	4	4	7	5	5
8	4	4	8	4	4
9	5	4	9	6	5
10	4	4	10	4	4
11	4	4	11	5	5-6
12	2	2	12	3	2-3
13	2	2			



1/10 mm

Fig. 1. — *Polyplax thamnomydis* n. sp. A, Holotype femelle ; B, Allotype mâle.

*Plaques paratergales* du segment abdominal 2 (fig. 2, A) complètement divisées en deux parties indépendantes l'une de l'autre. La première partie, toujours en position dorsale, porte à son extrémité postérieure une forte soie 1,25 fois plus longue qu'elle. Chez un des paratypes, cette soie est détriplée. Il s'agit là, sans

doute, d'une anomalie. Cette plaque porte vers son extrémité antérieure une petite soie qui est absente chez l'un des paratypes. La seconde partie est d'emplacement variable. En position latéro-ventrale chez l'holotype, elle est soit latéro-dorsale, soit dorsale, chez les paratypes. Son extrémité postérieure porte une soie dont la longueur est environ égale au tiers de sa propre longueur. Chez quelques-uns des paratypes existe également une petite soie vers l'extrémité antérieure.

Chaque partie de ces plaques paratergales II est nettement sclérifiée et tranche nettement sur la cuticule environnante.

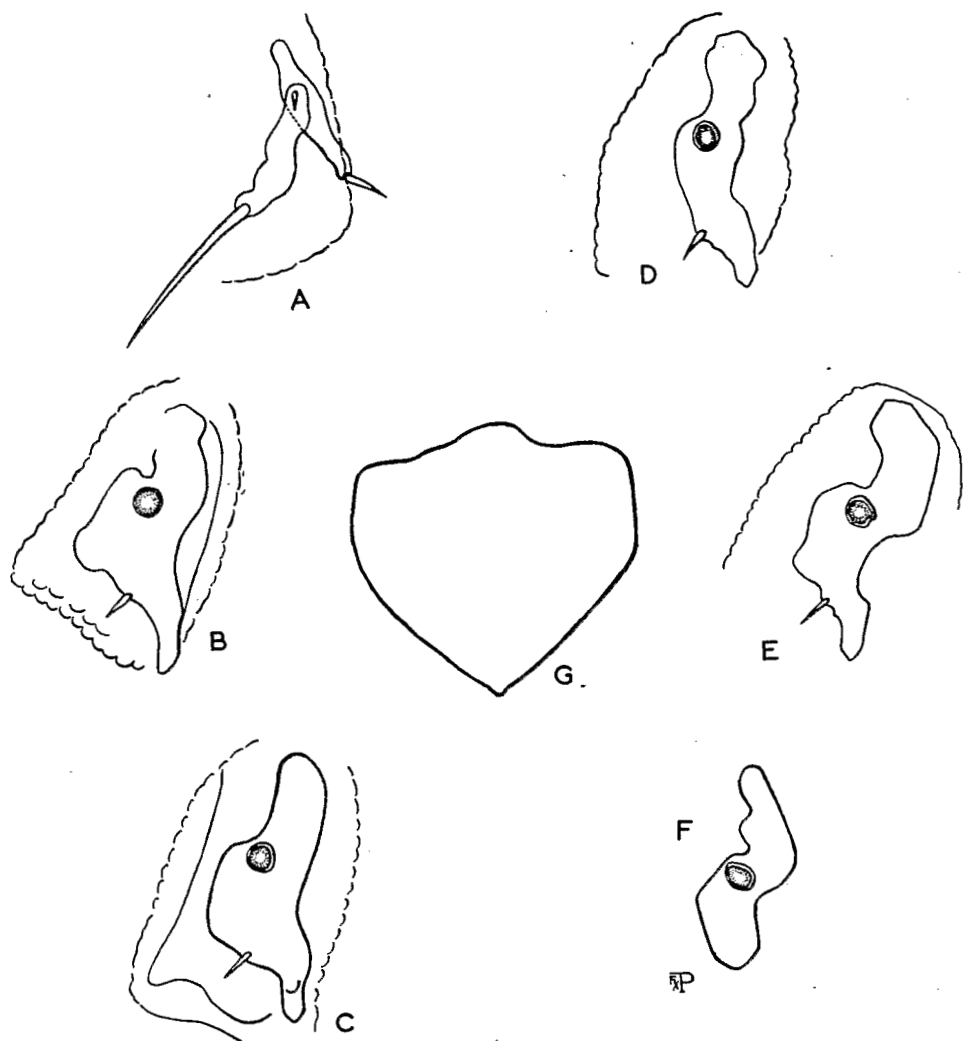


Fig. 2. — *Polyplax thannomydis* n. sp.: A, plaque paratergale II (Holotype); B, plaque paratergale III (Allotype); C, plaque paratergale IV (Allotype); D, plaque paratergale V (Allotype); E, plaque paratergale VI (Allotype); F, plaque paratergale VII (Allotype); G, plaque thoracique sternale (Allotype).

Sclérotisation des plaques paratergales III à VIII réduite et irrégulière. Les plaques III à VI ont cependant un aspect très semblable avec un processus apical relativement net et portent chacune une courte soie (fig. 2, B, C, D, E). Plaques VII et VIII plus petites et sans soie.

*Genitalia* comme dans la figure I, A. Bord de la vulve avec processus fimbriaux assez longs.

MALE (fig. 1, B) :

*Tête* : Antennes semblables à celles de la femelle. Il n'y a donc pas de dimorphisme sexuel antennaire chez cette espèce. Angles post-antennaires un peu plus marqués que chez la femelle. Partie postérieure de la tête plus étroite.

*Thorax* semblable à celui de la femelle. Pattes identiques.

*Abdomen* : 6 plaques tergaux et 8 plaques sternales nettement individualisées. Ces plaques, comme chez la femelle, sont toutes d'une largeur inférieure à la moitié de celle du segment abdominal leur correspondant. Les soies abdominales dorsales et ventrales sont de deux sortes. Les unes sont longues. Nous les désignerons dans les tableaux suivants par la lettre L. Les autres, que nous désignerons par la lettre l, sont plus courtes que les L. Très petites sur les segments abdominaux, elles s'allongent à mesure qu'elles s'éloignent vers la partie postérieure de l'abdomen.

Soies abdominales dorsales

Rangée	Holotype	Paratype	Paratype
1	L, L	L, L	L, L
2	L, L	L, L	L, L
3	L, l, L, L, l, L	L, L, L, l, L	L, L, L, l
4	L, l, L, L, l, L	L, l, L, L, l, L	L, l, L, L, l, L
5	l, L, L, L, l, L, l	l, L, l, L, L, l, L, l	l, L, l, L, L, l, L, l
6	l, L, l, L, L, l, L	l, L, l, L, l, L, l, L, l	L, l, L, L, l, L, l
7	l, L, l, L, L, l, L	L, l, l, L, l, L, l	l, L, l, L, L, l, L
8	L	L, L	L, L, L
9	L, L	L, L	L, L

Soies abdominales ventrales

Rangée	Holotype	Paratype	Paratype
1	L, L	L, L	L, L, L
2	L, L, L, l	L, L, L, L,	L, L, L, L
3	L, L, L	L, L, L	L, L, L
4	L, L, L, L,	L, L, L, L	L, L, L, L
5	L, l, L, L, l, L	l, L, L, l, L, l, L	L, L, L, L
6	L, L, L, L	L, L, L, L	L, l, L, l, L, L
7	L, l, L, L, L	L, l, L, L, l, L	L, L, L, L
8	l, L, L, l	L, L, L, l, L	L, l, L, L, L
9	L, L	L, L	L, L

Une soie latérale est visible de chaque côté sur la face dorsale de l'abdomen, dans l'espace compris entre les plaques médianes et les plaques paratergales, à la hauteur de la plaque paratergale VII.

Plaques paratergales semblables, quoique moins longues, à celles de la femelle.

Genitalia (fig. 3) :

Plaque basale se rétrécissant en largeur vers l'avant, surtout à partir de la moitié de sa longueur. Le rétrécissement est maximum au 1/6 antérieur. Paramères en forme d'arc qui enclosent la plus grande partie du pseudo-pénis.

Longueur. Femelle (holotype) : 1,24 mm ;  
Mâle (allotype) : 0,98 mm.

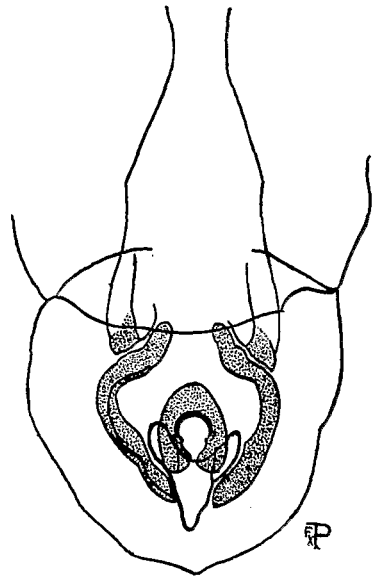


Fig. 3. →

*Polyplax thamnomydus* n. sp. :  
Genitalia mâle (Allotype).

### III. — Commentaires.

Antennes monomorphes, plaques paratergales II complètement divisées en deux parties, plaques paratergales III, IV, V et VI aux contours irréguliers, peu sclérotisées et ne portant qu'une seule courte soie, plaques tergales et sternales également faiblement sclérotisées, forment un ensemble de caractères très remarquable. Quoiqu'ils diffèrent de ceux présentés par l'espèce type du genre *Polyplax* (*P. spinulosa* Burmeister) nous pensons, en accord avec P.T. Johnson (communication personnelle), que *P. thamnomydus* appartient au genre *Polyplax*.

La sétation abdominale, chez le mâle comme chez la femelle, est typiquement celle des espèces du genre *Polyplax*.

*P. thamnomydus* a, nous l'avons vu, des plaques abdominales peu sclérotisées, aux contours quelquefois peu précis. Une telle tendance se retrouve dans le groupe *asiatica* du genre *Polyplax*.

*P. thamnomydus* ne possède qu'une soie sur les plaques paratergales IV à VI, mais si nous considérons *P. hoogstraali* dont le mâle n'a qu'une seule soie sur la plaque paratergale IV, nous voyons qu'une tendance à la réduction du nombre des soies se manifestait déjà dans le genre *Polyplax*.

Les genitalia mâles de *P. thamnomydus* apparaissent semblables à ceux du groupe *asiatica*.

La séparation complète en deux parties de la plaque paratergale II chez *P. thamnomydus* est un fait dont l'importance est difficile à évaluer en l'état de nos connaissances actuelles, mais il est certain qu'une tendance au « développement » de deux sclérotisations apparaît chez d'autres espèces de *Polyplax*. La position de la plaque paratergale II chez *P. thamnomydus* apparaît enfin très semblable à celle d'un *Polyplax* typique.

Il serait intéressant, dans l'avenir, de trouver et de décrire la nymphe de *P. thamnomydus* car elle nous montrerait peut-être mieux que la forme adulte les affinités profondes de cette nouvelle espèce d'*Anoploure*.

### Remerciements

Nous sommes heureux d'adresser ici nos plus vifs remerciements au Dr P.T. Johnson dont les remarques concernant les affinités de cette nouvelle espèce nous ont été particulièrement précieuses. Nous remercions également le Dr Chippaux,

ancien directeur de l'Institut Pasteur de Bangui, et M. R. Pujol, sous-directeur de la Station expérimentale du Muséum à La Maboké, qui nous ont permis d'étudier l'importante collection d'Ectoparasites de Rongeurs du Sud de la Centrafrique constituée par eux.

### Résumé

Ce travail comprend la description de la femelle et du mâle d'une nouvelle espèce d'Anoploure parasite du Rongeur Muriné *Thamnomys rutilans* (Peters) et récoltée en République Centrafricaine. La position systématique de cette espèce, remarquable par bien des points, est ensuite discutée.

### Summary

In this work we describe the female and the male of a new species of Louse (*Insecta, Anoplura*) collected on *Thamnomys rutilans* (Peters), a Rodent of the Central African Republic. Then we debate the systematic position of this interesting species.

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

- FERRIS (G.F.), 1951. — The sucking lice. *Memoirs of the Pacific Coast Entomological Society*, San Francisco, X + 320 p., fig.
- JOHNSON (P.T.), 1960. — The Anoplura of African Rodents and Insectivores. *Tech. Bull. U.S. Dept. Agricult.*, n° 1211, Washington, IV + 116 p., fig.
- PAULIAN (R.) et PAJOT (F.X.), 1966. — Anoploures de la République Centrafricaine et du Congo (Brazzaville). *Bull. Soc. ent. Fr.*, t. 71, p. 40-51.

TOME IV, FASCICULE 2

PAJOT (F.X.)

*Polyplax thamnomydis* sp. n.  
(Insecta, Anoplura)

CAHIERS

DE

LA MABOKÉ

12, RUE DE BUFFON

PARIS - 5<sup>e</sup>



1966

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

n° 1615

3 JUL 1967